

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le neuf avril deux mil vingt et un, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. Nicolas SIEGLER, Vice-président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	70
Nombre de votes	85

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 70

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Aline CHATELAIN ; Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie BROBINOHA, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, M. Brahim MOAMMIN, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN, Mme Virginie WIART - CAUROIR : M. Benoit DHORDAIN - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - IWUY : M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT, Mme Christelle COUTANT - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PROVILLE : M. Guy COQUELLE - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvone RINGEVAL - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean FICHAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Mme Sonia LANCEL - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - VILLERS-PLOUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE..

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 13

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - CAMBRAI : Mme Jeannie BERTELOOT, titulaire qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Martine DESMOULIN, titulaire qui donne procuration à M. Stéphane MAURICE, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à Mme Virginie WIART, M. Christophe SIMPERE, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIMEON, titulaire, M. Sylvain TRANOY, titulaire qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, M. François WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, titulaire, qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER, titulaire qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - NEUVILLE-SAINT-REMY : Mme Martine LABALETTE, titulaire qui donne procuration à M. Christian DUMONT, titulaire - PAILLENCOURT M. Fabrice LEFEBVRE, titulaire, qui donne procuration à M. Daniel POTEAU, titulaire - PROVILLE : Mme Thérèse WARGNIES, titulaire qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire qui donne procuration à M. Benoit DHORDAIN, titulaire -

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 02

CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT, titulaire qui donne suppléance à M. Marc DHERBECOURT, suppléant - NOYELLES-SUR-ESCAUT : M. Philippe LOYEZ, titulaire qui donne suppléance à M. Jean-Jacques OUENNOURE, suppléant.

Nombre de conseillers communautaires absents : 07

AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - CAMBRAI : M. Christian DHENIN - ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA - ESWARS : M. Francis REGNAULT - IWUY : Mme Emilie DUPUIS - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI - THUN-SAINT-MARTIN : M. Henri DESPRES.

Secrétaire de séance : M. Romain MANESSE.

D2021-04-21 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI ET L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE RELATIVE A LA CHAIRE D'EXCELLENCE TEC-LOGd

**D2021-04-21 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE CAMBRAI ET L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS DE FRANCE
RELATIVE A LA CHAIRE D'EXCELLENCE TEC-LOGd**

Rapporteur : M. Sylvain TRANOY
Vice-président

Mesdames, Messieurs,

L'Université Polytechnique des Hauts de France a, depuis de nombreuses années, un pôle de formation sur la logistique au centre universitaire de Cambrai. Il s'agit d'un DUT QLIO (Qualité, Logistique industrielle et Organisation) et d'une licence professionnelle Logistique Globale. Dans le cadre de la réforme nationale des DUT, ce DUT va devenir un Bachelor Universitaire de Technologie. L'ensemble de ces formations sont de niveau bac + 2 et bac +3.

Il est apparu assez logique pour l'université de pouvoir développer sur Cambrai une formation de niveau bac +5 (Master) en logistique (et notamment e-logistique) pour former des spécialistes complets sur le territoire et de développer un volet ambitieux de recherche appliquée permettant notamment de proposer aux entreprises des démarches très qualitatives d'accompagnement sur l'innovation. Il est naturel pour la communauté d'agglomération de Cambrai, dans le cadre de sa compétence d'accompagnement des actions de l'État dans l'Enseignement Supérieur et dans le cadre de son partenariat avec l'université, compte-tenu de l'intérêt pour notre tissu économique (ressources humaines formées, innovation) , d'accompagner l'université dans cette volonté.

La participation financière de la C.A.C. (100K€/an, sur 4 ans, soit 400K€ maximum, si l'ensemble des dépenses prévues sont réalisées, au vu des bilans intermédiaires et du bilan final) sur ce projet de chaire d'excellence permet aussi la participation financière de la Région.

La convention globale de partenariat 2021-2024 entre la CAC et l'U.P.H.F., approuvée par le conseil communautaire du 18 mars 2021, fait référence dans son article 3.3.3 a un soutien de la communauté d'Agglomération de Cambrai sur le projet de chaire d'excellence sur les Thématiques "Transport-Économie circulaire-Chaînes logistiques durables". Cet article 3.3.3. prévoit qu'une autre convention spécifique précisera les modalités de soutien de la C.A.C. et les objectifs partagés pour la chaire d'excellence TEC-LOGd; tel est l'objet de la présente convention dont l'annexe 2 détaille les objectifs de la Chaire.

Les partenariats qui seront proposés aux entreprises par l'équipe de la Chaire, en concertation avec la CAC, permettront d'apporter à ces entreprises des solutions diverses (telles que par exemple : propositions de caractéristiques d'un réseau logistique à organiser ou réorganiser, algorithmes d'optimisation sur mesures, modèles de simulation; outils de pilotage et d'aide à la décision; définitions de stratégies conciliant efficacité économique, durabilité et résilience; mais aussi implémentation de l'Économie circulaire (Recyclage optimisé au service des industries de la région, ...)

A l'unanimité, le conseil communautaire a décidé :

- de valider la convention entre la Communauté d'Agglomération de Cambrai et l'Université Polytechnique Hauts de France
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention

Publié le ...**2/3 AVR. 2021**

Certifié exécutoire le **2.3 AVR. / 2021**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an -
susdits,

Suivent les signatures.....

Pour extrait conforme

Le Président,



François-Xavier VILLAIN

Envoyé en préfecture le 23/04/2021

Reçu en préfecture le 23/04/2021

Affiché le



ID : 059-200068500-20210423-D2021_04_21-DE